

Avantages offerts

PAR LA CHAMBRE DE COMMERCE FRANCAISE DE MONTREAL
A SES MEMBRES ADHERENTS

Etablie dans la métropole industrielle et commerciale du Canada qui offre de si vastes débouchés à l'Exportation Française, la Chambre de Commerce Française de Montréal renseigne ses membres adhérents d'une façon impartiale et gratuite sur les affaires de chacune des provinces de ce pays, leurs institutions financières, les maisons de commerce qui y sont établies, et le genre d'affaires qui s'y traitent.

Elle les met au courant de tous les changements qui peuvent survenir dans le tarif des douanes, et leur fournit, à demande, les explications dont ils peuvent avoir besoin sur l'application des lois et règlements douaniers.

Elle les met dans la mesure du possible en correspondance avec des agents recommandables qui puissent les représenter avantageusement sur le marché canadien.

Elle accepte l'arbitrage dans les cas difficile, évitant à ses membres adhérents des mesures judiciaires toujours coûteuses et difficiles en pays étranger.

Elle publie toutes les demandes d'agents, qui lui sont adressées, dans son organe de langue anglaise, le "Monthly Trade Report" dont le service est fait mensuellement à un millier d'importateurs et d'agents établis sur tous les points commerciaux du Canada.

Enfin, pour être utile à ses nouveaux membres adhérents, elle insère gratuitement sur leur demande et suivant leurs indications, une annonce d'un huitième de page dans trois numéros du "Monthly Trade Report".

Elle leur fait le service gratuit de son Bulletin Mensuel de langue française et met ainsi les lecteurs au courant de tout ce qui se passe d'important au Canada au point de vue commercial.

Malgré ses faibles ressources dans la campagne actuellement entreprise pour remplacer par des produits français les marchandises exportées au Canada par les Austro-Allemands avant la guerre, la Chambre de Commerce Française de Montréal réunit pour les adresser au Ministère du Commerce, des échantillons documentaires susceptibles d'être fabriquées avantageusement en France avec les prix d'origine, tarif douanier, etc.

Tels sont quelques uns des nombreux avantages offerts par la Chambre aux négociants qui veulent bien se joindre à elle comme membres adhérents.

Que leur demande-t-elle en retour de services de ce genre, et dont l'importance n'échappera à personne?

Une minime cotisation dont elle laisse chacun libre de fixer le montant, mais dont le minimum est de 25 francs par an, dans le seul but de pouvoir continuer à aider nos compatriotes à se créer au Canada des relations qui leur soient profitables, et d'ouvrir ainsi de nouvelles voies à l'exportation des produits français.

La Chambre de Commerce Française de Montréal serait heureuse de recevoir l'adhésion de nouveaux membres adhérents qui participeraient ainsi à l'oeuvre patriotique de cette Association qui a pour but de développer les liens économiques entre la France et le Canada.

Nous avons besoin de toutes les bonnes volontés pour nous aider dans cette tâche et chaque adhésion nous sera un encouragement de plus.

une
ée
0.
tréal.
E
éal
ris
DE
Wes